

Commune de **PERIGNAC**

Au fil du Gua



BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL - 2025



SOMMAIRE



P. 2 INFOS PRATIQUES

P. 3 ÉDITO / SOUS-PRÉFÈTE

P. 4 RECENSEMENT MILITAIRE
EFFECTIF MAISON MÉDICALE
AINÉS / COURSES CYCLISTES

P. 5 NOUVEAUX COMMERCES
LE VERGER / CIMETIÈRE

P. 6 SOIRÉE ESTIVALE / 11 NOVEMBRE / NOËL

P. 7 LA VIE DE L'ÉCOLE

P. 8/9 TRAVAUX / VOIRIE / ÉGLISE
URBANISME / ACQUISITION / ÉTAT CIVIL

P. 10/11/12 LES ASSOCIATIONS

P. 13 LOCATION SALLES

P. 14/15 GESTION DES DÉCHETS / INFOS MUNICIPALES



La Mairie

Tél. : 05.46.96.41.95

Mail : mairie@perignac17.fr

Site internet : www.perignac17.fr

Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h à 12h

le vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Permanences :

Maire et adjoints : A partir de 11h30 ou sur RDV

La Poste

Agence postale communale

Tél. : 05.46.92.68 56

Ouverture :

Du lundi au Vendredi : de 9h à 12h

France Service à Pons

17, rue Charles de Gaulle - 17800 PONS

Tél. : 05.46.92.62.71

Ouverture :

Du lundi au jeudi

De 9h à 12h et de 14h à 16h30

Le vendredi : De 9h à 12h

Déchèterie Badge obligatoire

----- PONS (17) Les chauveaux -----

Tél. : 05.46.94.18.19

Ouverture :

Lundi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Mardi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

Samedi : 9h à 12h30 - 14h00 à 17h30

----- CHATEAUBERNARD (16) -----

Rue Louis Blériot – ZAC Mas de la Cour

Tél. : 05.45.35.98.60

Horaires : du lundi au samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Bulletin annuel 2024 de Pérignac «Au fil du Gua»

Tirage : 600 exemplaires

Directeur de la publication : Christian DUGUÉ

Rédacteurs : Équipe municipale et associations communales

Mise en page et impression : Lou Communication

St Genis de Saintonge - 06 16 69 79 31

La communication ...

Un **SITE INTERNET** accessible à tous, via ordinateur ou smartphone : <http://www.perignac17.fr/>

Vous y trouverez des informations sur l'histoire de la commune, sur la vie pratique, les contacts nécessaires pour des démarches administratives ... ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux.

Nous rappelons que le site permet aux commerces, entreprises, producteurs locaux, assistantes maternelles, chambres d'hôtes, etc... une visibilité sur la vie économique de la commune, également pour toutes les associations. Une nouvelle activité, faites vous connaître !

Vérifiez que vos informations sont correctes, faites les vivre, s'il y a des modifications, contactez le secrétariat de la Mairie.

L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Un système d'information, très simple et efficace qui permet de prévenir instantanément les habitants de Pérignac par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

C'est l'information qui va vers l'habitant ! Notifications portant sur des alertes : météo, coupure électricité,...

Cette application n'a pas vocation à diffuser les opérations et offres commerciales à caractère privé.

Pour installer dès maintenant cette application gratuite sur vos téléphones portables ou tablettes, flashez l'un des 2 QR codes ci-dessous et en sélectionnant la commune de Pérignac 17800 en « Favoris » !

Et si vous n'en possédez pas, vous avez également la possibilité de suivre les actualités de Panneaupocket depuis un ordinateur, en allant sur <https://app.panneaupocket.com/>



FACEBOOK

La page de la Mairie Pérignac est aujourd'hui très suivie. Elle permet un partage ludique de la vie de la commune, des associations,... Possibilité pour les commerçants, les artisans... de demander un partage de leurs communications sur le « mur Facebook » de la commune.

Si vous souhaitez communiquer sur les événements à venir ou ayant eu lieu sur la commune, rien de plus simple, il vous suffit de sélectionner « suivre » la page Facebook de **Mairie de Pérignac**.



CORRESPONDANTS PRESSES LOCALES

Sud-Ouest : Nadine Julliard 05 46 96 30 42

vignoblesjulliard@wanadoo.fr

La Haute-Saintonge : Ariane Paignon

arianepaignon@gmail.com

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie si vous souhaitez communiquer via nos différents modes.

Au terme d'une année 2025 que l'on voit s'éloigner sans véritables regrets, tant tout au long de ces derniers mois et partout dans le monde, les rapports de force se sont singulièrement accentués.

Sur le plan national, un climat politique qui se détériore, où l'invective et le rejet deviennent le quotidien, relayés en cela par des médias qui passent leur temps à souffler sur les braises.

Pas de quoi se réjouir, non plus, pour notre région, où les difficultés rencontrées pour la filière cognac impactent l'ensemble de l'économie locale.

Si notre commune n'est pas exempte des conséquences de cet environnement, elle réussit néanmoins à tenir le cap.

Au cours de l'année écoulée, et malgré le travail effectué en amont, nous n'avons pas pu éviter la fermeture d'une classe au sein de notre RPI. Après concertation entre les trois communes et les services de l'état, Coulonges a accepté cette décision, synonyme pour elle de fermeture d'école.

Conscients de la frustration que représente une fermeture d'école pour une commune et ses administrés, nous tenons à exprimer toute notre gratitude à la commune de Coulonges pour toutes ces années

de collaboration au service de nos écoles respectives.

Conséquemment à cette fermeture et équitablement avec la commune de Bougneau, nous avons repris, comme convenu le personnel attaché à l'école de Coulonges. C'est ainsi que Mme Virginie Versaveau a rejoint l'équipe péri-scolaire sur la partie ménage et surveillance.

Une école qui fait notre légitime fierté, justifiant pleinement le budget important qui lui est consacré, soit plus de 250 000 € annuels pour le seul fonctionnement de l'école, de la garderie et de la cantine. Le tout permettant d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles.

Autre signe de la vitalité de notre commune, la présence et la bonne santé des différents commerces dont nous bénéficions. Ayant à cœur de proposer une offre variée et de qualité aux habitants du village et alentours. Qu'ils soient ici remerciés pour le service qu'ils rendent à la population et l'image extrêmement positive qu'ils donnent de Pérignac.

Mais cette année, le point d'orgue de la vie locale aura été la traditionnelle soirée estivale où 400 personnes se sont retrouvées dans le parc de la Mairie. Un moment très convivial fort apprécié de tous les participants dans la décontraction et la bonne humeur.



Belle occasion pour tous ceux qui le souhaitent de contribuer à créer du lien social entre nos habitants historiques et plus récents.

Une belle réussite, qui nous encourage à poursuivre notre tâche, parce que nous aimons ce que nous faisons, portés par l'attachement que nous avons envers les pérignacais, notre territoire et cette idée de servir la cause publique et l'intérêt général. Dans cette période d'incertitude, l'échelle communale reste la base de l'édifice républicain.

Tous ensemble, faisons en sorte qu'elle demeure un lieu d'apaisement, de tolérance, de solidarité pour donner un futur désirable à nos territoires.

A tous bonne année 2026.

Christian DUGUÉ
Maire de Pérignac

Visite de la Sous-Préfète

Hélène LEMESLE a été nommée le 4 février 2025 au poste de Sous-Préfète de l'arrondissement de Jonzac pour trois ans. Dans le cadre de la prise de connaissance du territoire, elle a entamé une visite de l'ensemble des communes.

Ainsi elle a sollicité la Mairie de Pérignac pour une rencontre qui a eu lieu le 10 novembre dernier.

Après avoir déjeuné à la cantine avec les enseignants et les élèves, elle a visité l'école avant de rencontrer les membres du conseil municipal pour évoquer les problématiques de la commune ; modification du PLU, situation du RPI, actions quotidiennes des élus furent abordées et développées.

En conclusion, Madame la Sous-Préfète a assuré son soutien et son rôle de conseil qu'elle souhaite apporter aux municipalités avec l'appui des services administratifs l'entourant.



Recensement militaire

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales. L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat) ou à un concours administratif en France.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune ou en ligne :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Il faudra dans les deux cas fournir les documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

Passé ces délais, la situation de votre enfant pourra être régularisée jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche est la même.

Effectif maison médicale

MEDECINS

Dr Jean Pierre CHAUVET Tél : 05 46 96 41 78

Dr Ludovic LECONTE DOCTOLIB ... Tél : 05 46 96 41 78

DENTISTES

Dr Marie-Charlotte VIANI Tél : 05 46 96 43 61

Dr Joa REMION Tél : 05 46 96 43 61

OSTEOPATHE

Emilie KALKIAS DOCTOLIB Tél : 06 19 50 43 12

DIETETICIENNE

Maily LECAT Tél : 06 71 89 50 83

INFIRMIERES

Isabelle GRELLET Tél : 05 46 96 41 63

Carole PIAUGER Tél : 05 46 96 41 63

Anaïs ROBIN Tél : 05 46 96 41 63

KINESITHERAPEUTES

Arnaud PALLARD Tél : 05 46 45 14 57

Victor PIVETAUD Tél : 05 46 45 14 57

Jacques TERCINIER Tél : 05 46 45 14 57

SAGE FEMME

Jennyfer NATUREL DOCTOLIB



Au mois de janvier 2025, la Maison de Santé Pluridisciplinaire a célébré l'ouverture de l'espace kinésithérapie représenté par Arnaud Pallard, Victor Pivetaud et Jacques Tercinier.

Cette année, une nouvelle professionnelle de la santé vous accueillera à partir du 5 janvier 2026 : Jennyfer Naturel, sage-femme échographiste.

Elle pratique toutes les échographies de suivi de grossesse ainsi que toutes les échographies gynécologiques prescrites par votre médecin, gynécologue ou sage-femme, ainsi que le suivi gynécologique de l'adolescence jusqu'à après la ménopause.

Cadeaux à nos aînés

En janvier 2025, la commune a renouvelé le bon Menu Cadeau au Restaurant l'Empreinte de notre commune.

67 personnes de plus de 80 ans ont eu la joie de profiter de ce moment avec leur conjoint(e), leur conscrit, leur famille ou si ce n'était pas possible, ils ont pu déguster en mode livraison à domicile ou traiteur. Une nouvelle formule sera offerte en 2026.

Si vous êtes nouvellement installés dans la Commune, et que vous avez plus de 80 ans, faites-vous connaître à la Mairie, un cadeau vous attend.....

Courses cyclistes

Cette année, notre commune a accueilli deux passages de courses cyclistes. le 04/08/2025 : la 25^e édition du Tour de Charente-Maritime Féminin (Nationale Femmes).

le 26/08/2025 : le Tour du Poitou-Charentes.

Merci aux bénévoles qui ont répondu présents pour assurer la sécurité.



Nouveaux commerces

L'entrepôtes : La superette attendue et espérée a ouvert ses portes **le 28 janvier 2025**.

Dylan VIAUD charcutier et Jérémy CHANCLUD boucher, tous les deux expérimentés vous accueillent dans leur magasin. En complément de leurs spécialités, ils vous proposent des rayons épicerie, crèmerie, fruits légumes,...

Ce large éventail répond aux attentes de la clientèle et permet, en particulier pour les personnes rencontrant des problèmes de déplacement, de trouver sur place dans le bourg un véritable « service à la population ».

<https://www.boucherielentrepotes.fr/> - 37 avenue de Cognac
17800 PERIGNAC – Tél. : 05 64 72 25 52



Chez la caviste : Lucie DUBOIS vous accueille dans son magasin pour un large choix de vins, spiritueux, champagnes.... Elle réalise des sélections de produits que vous pouvez déguster sur place dans la formule « bar à vins ». Site en ligne <https://chezlacaviste.fr/> - 20 avenue de Cognac
17800 PERIGNAC Tel : 06 52 17 91 34



L'arrivée de ces deux commerces, en complément de ceux, déjà existants, attractifs depuis plusieurs années, participe ainsi à l'animation et à la vie du bourg grâce aux services proposés complémentaires les uns aux autres.

Aux Pérignacaises et Pérignacais de leur témoigner par leur fréquentation et leurs achats leur confiance et leur soutien.

Quelques nouvelles du verger

Voici un an maintenant que nous avons installé notre verger.

L'année s'est bien passée, pas de dégâts particuliers à signaler.

Bien sûr, il nous a fallu faire plusieurs arrosages ; avec quelques bénévoles et le matériel de la commune, ce fut fait dans de bonnes conditions.

A fin novembre, sur les 40 plants, la situation est la suivante :

- 24 greffes sont réussies - 7 plants restent à greffer - 9 greffes sont à refaire
Le résultat est plutôt satisfaisant car le greffage reste une opération toujours délicate. Par contre, sur la haie parallèle à la nationale, nous avons eu un vol de plusieurs arbustes.

Aussi si vous avez des plants qui vous gênent, et dont vous voulez vous défaire, merci de le signaler à la mairie. Nous les transplanterons afin de remplacer les manquants. Merci aux généreux donateurs !

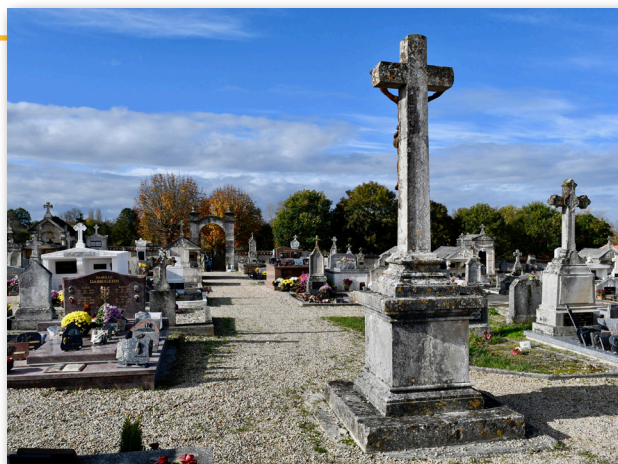


Nettoyage du cimetière

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est interdit d'utiliser herbicides et pesticides pour se débarrasser des mauvaises herbes dans les cimetières.

De fait, les agents communaux mettent plus de temps pour entretenir ce lieu de souvenirs, et quand la météo alterne averses et soleil, cela permet une repousse rapide de la verdure. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont donc lancé un appel aux habitants de la commune pour nettoyer les allées du cimetière et entre les tombes, le 18 octobre dernier.

Une trentaine de personnes étaient présentes, et, au bout de 3 heures de « jardinage » dans la bonne humeur, le cimetière était impeccable. Tout cela s'est terminé autour d'un verre de l'amitié. Cette opération sera probablement à renouveler l'année prochaine.



Soirée estivale



Une année record pour cette édition 2025.

En effet nous avons dépassé les 400 convives, ce qui n'était jamais arrivé auparavant.

Comme d'habitude, les pérignacais ont pu se voir offrir un verre d'apéritif puis un repas plus traditionnel que l'an dernier, mais qui nous a permis de faire appel et d'apprécier le travail de nos bouchers, installés depuis 6 mois au moment de l'événement.

La troupe de l'ECMA a assuré l'animation musicale en reprenant les hits des années 80. La mise en scène des 15 chanteurs costumés, associée aux jeux de lumières, digne d'une salle de spectacle, a permis à l'ensemble des personnes présentes d'apprécier la qualité de la représentation et la belle ambiance ressentie par tous.



Cérémonie 11 novembre 2025

Une cinquantaine de personnes de la commune présentes au monument aux morts et ensuite lors du partage du moment de convivialité, ont pu assister à la remise de galons de sapeur-pompier de 1^{re} classe à Kaya Nacher ce 11 novembre 2025, des mains du maire Christian Dugué. Kaya a déjà participé à trois années de jeune sapeur-pompier à Saintes.



À la suite de cette formation, elle a intégré le corps de sapeurs-pompiers de Pérignac en juin 2024. La caserne accueille six femmes au sein de sa caserne d'où la mise en place d'une structure mobile double (de type Algeco) accolée à la caserne, afin de créer un espace vestiaire et sanitaires pour le personnel féminin.

Décorations Noël

Surprise pour les petits et les plus grands, cette année, un espace pour faire des photos de famille dans un cadre féerique et surtout la boîte aux lettres pour envoyer un beau courrier et de beaux dessins au Père Noël. Les sapins qui avaient été installés à divers endroits du bourg en 2023 ont été plantés dans le parc de la Mairie et font de belles pousses.



La vie de l'école

Au mois d'octobre 2025 a eu lieu une évaluation d'école ; chacun des intervenants de la vie de l'école a été invité à s'exprimer : le personnel enseignant, les encadrants (ATSEM, personnel de garderie), les parents d'élèves et le représentant de la municipalité.

Les 4 domaines sur lesquels portent l'évaluation

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement ;
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement ;
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.



L'équipe de Pérignac (RPI Bougneau-Coulonges-Pérignac)
de gauche à droite Fabienne FREDON (msgs),
Delphine Collion (AESH), Camille Rossignol CP CE1,
Yolaine Girard (psms)
et Céline Garnier classe de CP CE1 les jeudis.
Manque Nelly Pillet congé mat CE1 CE2
et Charlotte Berlioz Latour AESH
sur l'école de Montils et la nôtre.



De gauche à droite
Mme Brigitte ARCHAMBAUD ATSEM
Mme Martine BOURREAU ATSEM

Qu'est-ce que
je fais quand mon ado
est harcelé
sur les réseaux ?

30 18

Le numéro national pour les jeunes
victimes de violences numériques
et leurs parents.

app.3018.fr

Téléchargez l'application sur
Google Play
ou l'App Store

Ticket - appel - gratuit - confidentiel

Ministère de l'Éducation
Nationale
de la Jeunesse
et des Sports

Secrétariat d'État
chargé de l'Enfance
et des Familles

Co-funded by
the European Union

Les effectifs de chaque classe ont augmenté suite à la fermeture de l'école de COULONGES.

Mme ROSSIGNOL Directrice et Mme GARNIER (suppléante le jeudi) : 23 élèves CP/CE1

Mme PILLET (absente pour congès maternité) : 23 élèves CE1/CE2

Mme FREDON : 24 élèves MS/GS - Mme Brigitte ARCHAMBAUD ATSEM - Employée communale

Mme GIRARD : 29 élèves PS/MS - Mme Martine BOURREAU ATSEM - Employée communale

Comme convenu entre les municipalités lors de la décision de la fermeture de l'école de Coulonges, Mme Virginie VERSAUD a intégré le personnel communal au sein de l'école. Elle occupe les fonctions suivantes : surveillance de la pause méridienne ainsi que le ménage de la salle des maîtresses et le bureau de direction.

Depuis septembre 2025,
50 enfants sont accueillis
à la garderie
quotidiennement.

Garderie du matin :

à partir de 7h30 ;
forfait 1,50 €

Garderie du soir :

1,50 € l'heure

de 16h30 à 18h30,

gratuite jusqu'à 19h00.

Toutefois une pénalité

de 10 € sera appliquée

pour un dépassement
après 19h00.



De gauche à droite
Mme Virginie VERSAUD
Mme Béatrice BRUNAUD

Depuis septembre 2025,
90 repas journaliers
sont préparés et servis
aux enfants.

Cantine :

Le prix du ticket
est à 3,20 €.

Nous continuons
à privilégier, quand cela
est possible, les achats
en local. Les menus sont
établis en collaboration
avec la diététicienne
de la CDCHS.



De gauche à droite
Mme Séverine LAVAURE
Mme Jocelyne BRAUD

Travaux

Logement de la poste

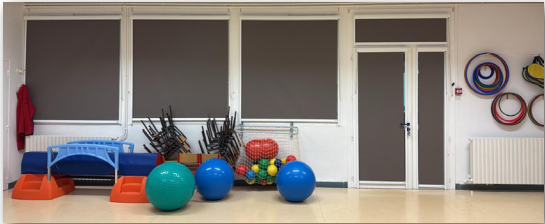
Vacant depuis quelques mois pour rénovation, le logement de la poste a fait l'objet d'importants travaux : changement de la couverture du toit au dessus la cuisine, installation d'une nouvelle chaudière de chauffage central, isolation des combles. L'installation d'une cuisine équipée, la salle d'eau du rez de chaussée a été refaite avec la pose d'une nouvelle douche et de faïence sur les murs. La totalité des murs et des plafonds de l'appartement ont été revêtus et peints.



École

Afin de respecter les mesures d'hygiène indispensables à la cantine une station de lavage a été installée et l'achat d'une chambre froide s'est révélé nécessaire pour la conservation des aliments.

Dans la salle de motricité et sieste, pour les enfants de maternelles, ont été installés des stores occultants.



Voirie

Comme tous les ans, un important programme d'entretien de la voirie communale a été effectué par les employés communaux avec la réparation en calcaire et enrobé à froid revêtu par du PATA réalisé par le Syndicat Départemental de la Voirie.
Retardés par les intempéries, les travaux de finition de la murette route de Saintes sont terminés.



Église

Après avoir constaté que les toitures de l'église verdissaient par la présence de mousse un dé-moussage a été réalisé par drone.



Murette

Détruite en partie depuis plusieurs mois, la murette de protection au-dessus de la source de la Font Poirier route de Meussac a été reconstruite avec soin.



Consommation électrique

Nous continuons le suivi du budget de la consommation électrique, de l'ensemble des éclairages publics et des bâtiments communaux, qui représente un montant significatif dans le budget général.
Les lampadaires publics sont éteints de 22h00 à 06h00 (avec quelques variations possibles).
Par contre, si vous constatez que l'éclairage reste allumé toute la nuit, merci d'en informer la mairie.
Nous avons pu faire une comparaison de 2022 à 2024, grâce à cette démarche, malgré la hausse du prix de l'électricité, la commune a économisé environ 20 000 €.
Nous constatons une nouvelle baisse depuis septembre 2025 grâce à l'installation d'ampoules LED sur l'ensemble du réseau public de la commune.

Urbanisme

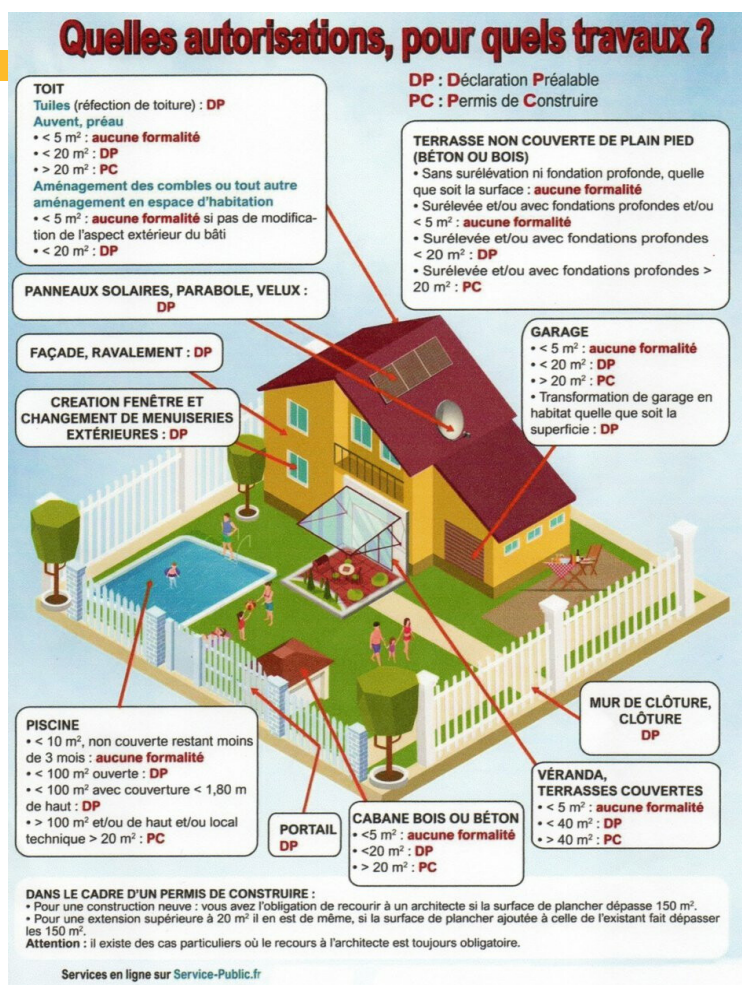
Comme relaté dans les médias et la presse, l'évolution des règles d'urbanisme est en route, dans l'objectif de réduire les zones imperméabilisées et la consommation de terres agricoles.

A Pérignac, en 2025 :

- 11 dossiers de Permis de construire ont été déposés,
- 4 concernent des projets de construction d'une maison individuelle,
- 7 concernent des transformations, des extensions de bâtiments industriels ou agricoles et des régularisation de travaux
- 23 déclarations préalables qui concernent pour beaucoup la pose de panneaux photovoltaïques, mais aussi des carports, piscines, clôtures, abris de jardin et travaux divers comme modifications d'ouvertures.

Rappelons que toute modification ou réalisation de constructions en terrain doit faire l'objet d'un document d'urbanisme.

Le secrétariat de la mairie se tient à la disposition de tous pour tout renseignement complémentaire ou conseil.



Acquisitions

Au cours de l'année écoulée, la commune a fait deux acquisitions immobilières pour accompagner son développement.

Tout d'abord, un ancien bâtiment de stockage dans le bourg qui permettra



aux services techniques de ranger et stocker du matériel et des équipements indispensables à l'entretien de la commune.

La seconde acquisition consiste en l'achat, lors d'une vente aux enchères, d'un terrain de 2,60 Ha, route de Préroux, qui permettra la réalisation d'un lotissement communal destiné à l'habitat, s'inscrivant dans l'esprit du nouveau PLU.



Une réflexion approfondie sera menée en amont pour définir un aménagement raisonné et adapté au développement de la commune pour les prochaines années.

État civil 2025

NAISSANCES (6 dont) :

BRIDIER CRIARD Lou 27/09/2025
LERAY Elena 28/09/2025

MARIAGES (3 dont) :

BOURDEAU Noveleen
LAMOUREUX Théotime 31/05/2025
MANGEMATIN Amélie
GUENNO Yann 09/08/2025

DECES (12 dont) :

ARNAUD Annette 10/01/2025
BENETAUD Frédéric 01/02/2025
BISSEUIL, veuve HARLY Ginette.. 01/03/2025
JULIEN, épouse GUILLARD Hélène .. 31/10/2025
MOFFET Duncan 06/11/2025
DRAPEAU, veuve SELLIER Liliane 11/11/2025
BROSSAIS Jean-Claude 15/12/2025
AZIZ David 23/12/2025

APE Association Parents Elèves

L'association des parents d'élèves de Bougneau, Pérignac se compose pour 2025/2026 d'un bureau identique à l'année dernière. Cette année, nous proposons diverses manifestations tout au long de l'année scolaire comme la vente de saucissons, de chocolats pour égayer la fin d'année, de madeleines Bijou. Une nouveauté pour notre bureau l'organisation d'un Loto le samedi 22 MARS, nous vous attendons nombreux et nombreuses. Au sein du bureau vous retrouverez de la bonne humeur, l'envie de pouvoir faire plaisir et offrir aux enfants des sorties variées, leurs sourires sont notre récompense. Voilà ce qui nous unit et nous donne envie de donner de notre temps, de notre énergie. Nous souhaitons aussi attirer l'attention sur le besoin urgent d'accueillir de nouveaux membres, à la fin de cette année scolaire plusieurs d'entre nous vont quitter le RPI, sans renouvellement l'avenir de l'APE est incertain, par ailleurs plus nous sommes nombreux plus nous pouvons développer de projets.



De gauche à droite :

Secrétaire : Nathalie MANGIN
Présidente adjointe: Nathalia GUILLOTEAU
Trésorière adjointe : Émilie KALKIAS
Secrétaire adjointe: Erika SARTRA
Trésorière : Stéphanie AMIAUD
Président : Nicolas ROY



N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook :
APE PERIGNAC BOUGNEAU COULONGES pour connaître nos manifestations
et via notre adresse mail : ape.rpi.p.b.c@gmail.com

Nous restons à votre disposition pour toutes questions éventuelles.

Scolairement, Le Bureau de l'APE

Club de l'amitié pérignacaise en 2025

Notre club regroupe 132 adhérents en 2025 avec l'arrivée de nouveaux membres.

Tous les mercredis après-midi, une réunion hebdomadaire est organisée avec pour objectif de rassembler des tables de jeux, principalement de Belote. Mais nous avons aussi une équipe de Tarot.

Le rami a aussi été introduit par une nouvelle adhérente.

Il a été rapidement adopté.

En général, une vingtaine de personnes se retrouve donc chaque semaine dans une ambiance amicale et studieuse.

Nous avons organisé plusieurs concours de belote (le 17 mars et le 17 novembre) et un concours de pétanque le 7 avril.



Ces événements sont l'occasion de se rencontrer avec les clubs des autres villages.

Nous avons aussi réalisé trois sorties :

- Une croisière autour de Fort Boyard avec visite de l'île d'Aix le 19 juin,
- Un repas spectacle Folies Paradis le 7 novembre.

Ces deux sorties ont remporté un grand succès avec chaque fois une soixantaine de participants enchantés de pouvoir en profiter

Point de vue gastronomique, nous nous sommes retrouvés 5 fois autour d'une assiette, dans une ambiance très sympathique :

- La traditionnelle Sauce de pire 8 février
- Repas des fleurs le 17 mai
- Repas Buffet le 5 juillet
- Mouclade Le 13 septembre (Mouclade)
- Repas de fin d'année prévu le 6 décembre

Des séances d'initiation à l'informatique sont toujours organisées le jeudi matin de 9 à 10h. Nous espérons pouvoir continuer à animer la vie des seniors de Pérignac. Venez nous rejoindre et nous apporter vos idées et votre enthousiasme.

Notre programme pour 2026

- **26 janvier :**
Assemblée générale
- **7 février :** Sauce de pire.
- **16 mars :**
Concours de belote
- **25 avril :**
Repas des fleurs
- **En mai ou en juin :**
voyage à prévoir
- **Juillet :** Repas Buffet
- **12 septembre :** Mouclade
- **16 novembre :**
Concours de belote
- **5 décembre :**
Repas de fin d'année
- et des sorties à prévoir.

ACCA Pérignac

Bonjour à tous,

L'ACCA de Pérignac reste forte avec pas moins de 60 adhérents pour cette saison 2025/2026.

Tout d'abord, nous souhaitons remercier l'association foncière pour la mise à disposition de parcelles sur la commune, pour faire des aménagements pour la faune et la flore locale ainsi que des plantations d'arbres. Nous nous sommes aussi engagés avec des

agriculteurs et la fédération de chasse pour des plantations de haies et d'arbres haute tige sur la commune.

Si des personnes sont intéressées pour venir planter avec nous, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons (la date sera bientôt précisée). De plus, la réintroduction de faisans sauvages se passe très bien avec de nombreuses naissances. SVP, ralentissez si vous les voyez sur la route, un nombre trop conséquent reste percuté par les voitures. Les chasseurs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. Le bureau.



Le club de tennis

Réservation à l'aide de l'application Anybuddy

Contact : 06 78 64 05 15 - Président : David CHEVALIER

La pétanque

Président : Sébastien RAFFAUD

Vice-présidente : Sandrine DUVAL

Trésorière : Sandrine DUVAL

Trésorier adjoint : Daniel SEGUIN

Secrétaire : Sylvia HUITOFA



La gym village pérignacaise

Nous sommes de plus en plus nombreux à reconnaître les bienfaits d'une activité physique !

Notre animatrice Claire HARLY nous en dresse volontiers les avantages : « Nos séances de gym et surtout de PILATES permettent un renforcement musculaire profond, travaillent la sangle abdominale, la respiration thoracique, et engagent le périnée. Tous ces éléments sont bénéfiques aux 80% des personnes qui souffrent du mal de dos ».

Claire va également se former prochainement pour s'adapter à soulager par le Pilates les pathologies liées aux cancers, aux lombalgies, sciatiques et problèmes cardiaques....

La nouvelle saison a vu affluer plus de 100 participants, de 16 à 80 ans, qui remplissent la salle des fêtes tous les mercredis et jeudis.

Notre convivialité et la souplesse de nos formules d'adhésions attirent une population en provenance de 22 communes alentour ! Quelques hommes et des plus jeunes nous rejoignent aussi enfin !!

Remerciements aux fidèles et bienvenue aux nouveaux.

En périphérie des cours, notre association se fait un devoir de participer à OCTOBRE ROSE .

Vous avez sûrement découvert nos fils de soutiens gorges fabriqués par une équipe du 3ème âge. Ils permettaient de rappeler qu'une manifestation se profilait. C'est ainsi que le samedi 11 octobre près de 130 marcheurs ont parcouru les chemins de Pérignac et nous ont permis de verser la belle somme de 1000 euros à la Fondation Bergonié. La générosité était au RV !! ...un grand merci aux participants.

Rappelons que la Mairie participe également à cet événement.

Enfin une structure comme la nôtre nécessite une gestion très sérieuse qui est assurée par un bureau de bénévoles impliquées. Nous souhaitons que LGV pérennise cette belle réussite sur le long terme !



MERCREDI : PILATES 19h15 / 20h15 - FITNESS 20h15 / 21h15

JEUDI : GYM TONIC 09h30 / 10h30 - PILATES 10h30 / 11h30

Le Comité des Fêtes

Bonjour à tous,

Le comité des fêtes a organisé plusieurs manifestations cette année : une bourse aux fèves en février, **la marche du cœur (RdV le 5 avril 2026)**, la brocante du 1^{er} mai avec une très grosse affluence de chineurs et de brocanteurs ;

Notre traditionnel **moules-frites** n'a malheureusement pas pu avoir lieu faute d'inscriptions. La date retenue pour 2026 sera le **22 août**, à vos calendriers !

Une brocante en salle le 23 novembre...

Une soirée années 80 le 6 décembre. Cette animation a permis de collecter 500 € remis en intégralité à l'Association du Téléthon.

Nous remercions le club de l'Amitié pour nous avoir permis d'occuper la salle des Fêtes juste après leur repas de fin d'année qui avait lieu l'après-midi.

Si vous voulez rejoindre notre association en 2026, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons (renseignements en mairie). Tous les membres et bénévoles du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Le bureau.

L'amicale des pompiers de Pérignac



Nouveau bureau de l'Amicale des Pompiers

Président : Dimitri NAISSANT – **Présidente adjointe** : Anne FLIN

Secrétaire : Maxence ARCHAMBAUD – **Trésorière** : Christelle FERCHAUD

Sapeur-pompier volontaire (SPV)



Être sapeur-pompier n'est pas un rêve inaccessible réservé à une élite, car il repose sur des valeurs présentes en chacun de nous : **la solidarité et l'altruisme.**



IL EXISTE UN SAPEUR-POMPIER EN CHACUN DE NOUS !

RÉVÉLEZ-VOUS, DEVEZ SAPEUR-POMPIER !

Rejoignez le centre de secours de Pérignac

SDIS 17 - Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime

Jeune ou moins jeune, peintre, comptable, bibliothécaire ou ruraliste, les sapeurs-pompiers volontaires ont tous un point commun : **ils donnent de leur temps pour secourir les autres.** Cet engagement réalisé sur une partie de leur temps libre leur permet de participer aux mêmes opérations de secours que leurs homologues professionnels.

L'engagement se fait en 5 étapes

• **LA CANDIDATURE** > il doit remplir un formulaire de candidature soit directement sur sdis17.fr ou en se prenant rendez-vous auprès du chef de centre secours.

• **L'ENTRETIEN** > le chef de centre échange librement avec le candidat. Il lui donne les informations sur le contrat moral auquel il va s'engager.

À l'issue le candidat sera convoqué sur 3 dates pour différents tests, une visite médicale la perception du packaging et la signature du contrat d'engagement.

AVANTAGES

- Formé au secours d'urgence aux personnes
- Formé à la lutte des incendies
- Développe l'esprit de cohésion et l'entraide
- Donne un complément de revenu
- Offre une prime annuelle en fin de carrière

Le nouveau sapeur-pompier suit une formation indemnisée, effectuée au cours des 3 premières années d'engagement. Au fur et à mesure de la validation des compétences, il est engagé sur les interventions correspondant à ses formations.

Contact

Lieutenant Stéphane ARCHAMBAUD 06 22 26 08 14
ou Lieutenant Maxime JULLIARD 06 10 93 85 41
chef-cpi-perignac@sdis17.fr
sdis17.fr

Location salle des fêtes

Vous souhaitez organiser un repas, mariage, anniversaire, baptême ou une réunion de travail, assemblée, la commune de Pérignac dispose de 2 salles des fêtes disponibles à la location :

Salle 1 : La salle des Fêtes

Située à la sortie du bourg (direction Cognac-Pons), elle dispose d'un grand parking.
Elle peut accueillir 220 personnes. Elle est équipée d'une cuisine avec chambre froide et lave-vaisselle.

Tarifs de location

	1 journée	journée supplémentaire	1/2 journée supplémentaire
Résidant dans la commune	200.00€	90 €	60 €
Résidant hors commune	250.00 €	90 €	60 €



Salle 2 : Salle municipale

Située dans le bourg de Pérignac, à côté de la mairie, elle peut accueillir 60 personnes au maximum.
Elle est équipée d'une cuisine avec évier, gazinière et réfrigérateur.

Tarifs de location

	1 journée	journée supplémentaire	1/2 journée supplémentaire
Résidant dans la commune	100.00€	50 €	30 €
Résidant hors commune	120.00 €	50 €	30 €



Jusqu'en septembre 2025, les associations pérignacaises bénéficiaient de l'occupation gratuite des différentes salles de la commune tout au long de l'année. C'est un effort pour le budget communal qui prend à sa charge les différents frais d'eau, d'électricité et de chauffage. Cet investissement favorise et permet la vie associative communale.
Suite à plusieurs sinistres, que ce soit lors de locations aux particuliers et/ou associations, **le conseil municipal a décidé de demander une caution annuelle d'un montant de 1 300 €**. Cette caution sera demandée chaque année en septembre, en plus de l'attestation d'assurance et pourra être encaissée en cas de sinistre.

Gestion des déchets

Ce qui change dès le 1^{er} janvier 2026 :

A compter du 13 janvier 2026, une réorganisation des fréquences de collectes aura lieu selon les modalités suivantes :

- Sacs Jaunes :

- o les secteurs ramassés tous les 10 jours seront ramassés toutes les semaines,
- o les secteurs ramassés toutes les semaines resteront inchangés.

- Sacs transparents (anciennement sacs noirs / ordures ménagères résiduelles) :

- o Les secteurs collectés 1 fois par semaine resteront inchangés,
- o Les secteurs actuellement collectés tous les 10 jours seront désormais collectés tous les 15 jours.

▪ Pour rappel, ces sacs transparents sont disponibles gratuitement dans votre mairie.

Ces évolutions s'inscrivent dans la volonté de la collectivité d'optimiser le service, tout en répondant aux objectifs réglementaires nationaux de réduction des déchets résiduels et de développement du tri.

DISTRIBUTION DE SACS À DÉCHETS GRATUITS



Halte aux dépôts sauvages d'ordures ménagères

Depuis de nombreuses années, la collecte et le traitement des ordures ménagères relèvent de la compétence de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge et sont assurés par celle-ci.

L'organisation de la collecte, les dates et fréquences de ramassage échappent à la commune et sont établis par l'entreprise délégataire.

Malheureusement, à Pérignac, comme dans les communes alentours, et même au niveau national un phénomène nouveau accompagne cette organisation : des dépôts sauvages auprès des bacs de collecte ou containers en place qui conduisent à la création de « véritable dépôt d'ordures ».

Volonté d'échapper à une taxe complémentaire appliquée sur des communes voisines, refus de se déplacer jusqu'aux deux déchetteries locales gratuites (Pons ou Châteaubernard), refus de stocker chez soi ses ordures ménagères dans l'attente des jours de ramassage, refus de ramener chez soi lorsque les containers sont pleins, mais aussi difficultés de déplacement, les raisons de ces désagréments sont nombreuses et multiples.



Et cela engendre plusieurs conséquences :

- un surcoût pour la commune (donc pour chaque habitant) qui doit nettoyer, évacuer et remettre en ordre,
- une pollution des sites visuelle et olfactive,
- l'attractivité pour des animaux errants ou nuisibles,
- une image désolante pour le bourg et les villages.

Cet état de fait est particulièrement constaté à la Salle des Fêtes où les containers réservés pour son activité sont saturés et débordent avant toutes manifestations.

Face à cette évolution, et à son développement la seule mesure qui s'impose sera le sanctionnement, l'œuvre de quelques uns qui gêne toute la population.

Ces abus souvent répétés ne sont pas acceptables et méritent d'être verbalisés.

Par ailleurs, afin de faciliter l'identification des auteurs, la municipalité étudie l'installation de caméras de surveillance au droit des « points stratégiques ».

Il faut espérer que le bon sens de chacun et le civisme citoyen feront que ces situations régressent et disparaissent après que leurs responsables auront pris conscience de leur gravité et des gênes occasionnées.

Protection animale

La loi Dombrevail du 30 novembre 2021 définit des mesures à adopter afin de renforcer la protection animale.

En particulier, elle rappelle :

- l'obligation d'identification de tout animal (chat, chien, cheval, âne..) dûe par la propriétaire ;
- l'interdiction de vendre des chats ou des chiens en ligne (sauf les professionnels) à compter du 1er janvier 2024 ;
- l'interdiction de céder un animal de moins de 8 semaines à un mineur sans consentement parental ;
- de remplir un certificat d'engagement et de connaissance pour l'acquisition d'un animal.

Par ailleurs, il incombe au propriétaire de faire castrer ou stériliser son animal, en particulier les chats afin d'éviter une population en surnombre errante.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site ddpp@charente-maritime.gouv.fr

ou vous rapprocher des services de la Sous-Préfecture à Jonzac.

DEMARCHAGES TELEPHONIQUES (Téléphone - Fibre Internet)

Depuis plusieurs mois les habitants de la commune de Pérignac ont pu et peuvent être desservis par la fibre optique pour le téléphone et la connexion internet via une box chez l'opérateur de leur choix en remplacement des fils en cuivre.

Cependant, il n'est PAS OBLIGATOIRE de se raccorder à la fibre dès maintenant, la connexion cuivre pour le téléphone et internet par l'ADSL fonctionnera jusqu'en 2029. En effet, le réseau cuivre sera déconstruit seulement courant 2029 et il faudra être raccordé sur la fibre à ce moment là.

ATTENTION ! SI VOUS NE VOULEZ PAS DE RACCORDEMENT A INTERNET IL EST POSSIBLE DE CONSERVER UNIQUEMENT VOTRE LIGNE TELEPHONIQUE AU MÊME PRIX QUE VOTRE ABONNEMENT TELEPHONIQUE ACTUEL.

NE VOUS FAITES PAS ABUSER PAR DES SOCIETES MALHONNÊTES DONT LE BUT EST DE VOUS SOUTIRER DES SOMMES IMPORTANTES .

Frelons asiatiques

En 2004, est apparu pour la première fois, provenant d'Asie, le bien nommé frelon asiatique.

Celui-ci s'est développé très rapidement pour atteindre en 2020 quasiment toute la France et une très grande partie des pays européens voisins.

En 2016, il a été inscrit dans la liste des « espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne ». Cela oblige, entre autres, les états à surveiller et éradiquer les populations présentes dans la nature.

Le frelon asiatique confectionne deux types de nid :

- un nid primaire, bâti à la fin de l'hiver de la taille environ d'un melon ;
- un nid secondaire, au printemps, pouvant atteindre 1 m de hauteur et 80 cm de diamètre le plus souvent dans les arbres.

La destruction de ces nids doit être assurée par le propriétaire des lieux où se trouve le nid.

L'enlèvement des nids situés sur le domaine public ou les bâtiments publics incombe à la Mairie, ceux sur les propriétés privées doivent être éliminés par le propriétaire ou le résident. Cette tâche compliquée et dangereuse doit être accomplie par des professionnels ayant suivi une formation spécifique et agréée pour ce type de mission.

Des conférences à Pérignac

Mr Christian BARET fait partie du GREF (Groupement Éducation sans Frontières) qui organise dans le monde entier des missions pour aider les enseignants. Dans cette association, il est responsable du recyclage de vieux PC afin de pouvoir les fournir en complément des missions.

Lors de la préparation de ces machines, il a découvert l'intérêt de Linux. Beaucoup plus léger que Windows, il permet de donner une seconde vie à vos ordinateurs tout en effectuant le même travail. En plus, il est libre, donc gratuit.

Afin de faire partager ses connaissances aux habitants et pour ce faire, il a contacté l'association CAC17. L'association CAC17 (CERCLE des AMATEURS de CURIOSITÉS 17) organise des conférences (habituellement à Chaniers) au rythme d'une conférence par mois. Ces conférences sont gratuites avec participation au chapeau.

Pour pouvoir bénéficier de l'accès internet de la maison des associations, afin de réaliser des travaux pratiques, nous avons pu réaliser ces conférences à Pérignac sur 2 sujets :

- Le 12 Avril : Rencontre avec l'IA ;
- Le 15 Novembre : Peut-on se passer de Windows, migrer sous Linux.

Devant le succès de ces rencontres, nous envisageons de continuer en 2026 avec en particulier une Linux party en début d'année, rencontre où chacun vient avec son PC se faire aider à migrer sous Linux .

D'autres sujets seront traités durant l'année 2026 (soit à Chaniers, soit à Pérignac) suivant les éventuels besoins d'internet. Nous tenons particulièrement à remercier l'équipe municipale pour avoir mis à notre disposition la maison des associations.

Dons de vieux PC pour le Gref :

christian.baret@laposte.net

Site du GREF : <https://www.gref.asso.fr/wp/>

Site du CAC17 : <https://cac17.webnode.fr/>

